

Inscrivez votre enfant **avant le 29 mai**

© Claire Marquis



Votre enfant doit faire sa rentrée en maternelle en septembre ? Pensez à l'inscrire avant le mercredi 29 mai. Sont concernés les enfants nés en 2016 qui font leur entrée en maternelle mais aussi tous ceux qui feront leur rentrée à Poitiers pour la première fois. Le dossier est téléchargeable sur poitiers.fr ou à retirer à l'Hôtel de ville. Les pièces justificatives à fournir : livret de famille ou acte de naissance ; justificatif de domicile de moins de 3 mois ; attestation CAF ou, à défaut, avis d'imposition 2018.